

CHANCELLERIE MUNICIPALE

La Combe à la Biche **Modification, route fermée à partir du 12 octobre**

Des travaux d'entretien nécessitent la fermeture complète de la route entre le restaurant de La Combe à la Biche et le Cerneux-Veusil. Initialement prévue le 8 octobre, celle-ci interviendra le lundi 12 octobre prochain et durera une dizaine de jours. Durant ce laps de temps, il s'agira de renouveler le revêtement de certains tronçons de route et de combler les nids-de-poule.

La liaison Saint-Imier direction Les Breuleux ou La Ferrière sera possible pendant cette période en empruntant la route qui relie La Combe à la Biche 20 à la Combe à la Biche 84. Un balisage de circonstance sera mis en place. Chacun est prié de s'y conformer.

Afin d'éviter tout accident, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier. Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

Vendredi 16 octobre 2020 **Jour de foire à Saint-Imier**



(Archives)

Sensible aux arguments de la Société romande des commerçants itinérants, le Conseil municipal est revenu sur sa décision de juin dernier. Décalée de deux semaines par rapport au calendrier initial, la traditionnelle foire d'automne se déroulera finalement le vendredi 16 octobre prochain.

Dans le respect des mesures de précaution

Des assurances ont été données quant à la détermination des commerçants itinérants de tout mettre en œuvre pour respecter les mesures préconisées par l'Office fédéral de la santé publique (respect des distances, mise à disposition de gel, port du masque si nécessaire, etc.). Là où des marchés ont eu lieu, à Interlaken notamment avec quelque 90 stands, tout s'est déroulé à la satisfaction des visiteurs et des forains.

A Saint-Imier, l'organisation de la foire relève de la police administrative. Celle-ci a d'ores et déjà pris les devants pour assurer le bon déroulement de l'événement. Ainsi, selon le nombre de commerçants inscrits, l'espace à disposition pourrait s'étendre de la Place du Marché à la hauteur du Rio Bar. Le cas échéant, une telle configuration permettrait d'éviter que des stands soient placés l'un en face de l'autre; elle favoriserait également la fluidité des déplacements des visiteurs.

Une cinquantaine de forains devraient être présents pour l'occasion. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel : rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne ; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Par avance, merci aux automobilistes de l'attention qu'ils porteront aux autres usagers et par conséquent à la signalisation mise en place.

Nonagénaire

Le 2 octobre 2020, M. Corentin Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Baptiste-Savoie 62 où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Jacques Clerc pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(ch)

Saint-Imier, le 7 octobre 2020